

fiche 2

La politique environnementale de notre école

Pourquoi une politique environnementale dans mon école ?

Pendant très longtemps, l'Homme a profité des richesses de la Terre sans trop se soucier des conséquences. En ce 21^{ème} siècle, les enjeux en matière d'environnement nous apparaissent clairement : il devient vital pour notre planète et nous-mêmes de préserver notre milieu de vie et ses ressources.

Conscient de ce défi et refusant la fatalité, notre établissement a décidé, depuis quelques années déjà, de mener une politique environnementale énergique.

En effet, une école consomme des ressources et produit des déchets aussi, mais comment limiter les dégâts ?

ISO 14001... Qu'est-ce que c'est ?

Nous nous sommes donc intéressés à la manière dont nous pouvons consommer plus intelligemment, prévenir les pollutions et respecter la législation en la matière.

Bien vite, nous nous sommes rendu compte que des spécialistes s'étaient déjà penchés sur la question et qu'ils avaient établi une série de normes. Ces normes internationales sont appelées ISO14001. Elles concernent toutes les collectivités et visent à un plus grand respect de notre environnement pour l'amélioration continue de notre cadre de vie.

Ce n'est qu'une histoire de déchets et de poubelles alors ?

Non ! quand on parle d'environnement, il faut envisager tout ce qui peut améliorer les conditions de vie. Cela concerne donc aussi bien les rapports entre les gens, les conditions de travail, la santé, l'alimentation, l'hygiène, la sécurité... L'école a donc établi un état des lieux de ses activités, des produits utilisés et de ses services. Les priorités des actions à entreprendre dans mon école sont choisies sur des critères environnementaux, pédagogiques, de santé et d'obligations légales.

Concrètement, comment ça marche ?

L'engagement de l'école se marque par cette politique environnementale qui fixe les objectifs à atteindre et les actions à mener dans l'établissement.

o Une école consomme des ressources :

Leur consommation est régulièrement surveillée et analysée.

- **Les énergies** : l'eau, le gaz et l'électricité sont les principales sources d'énergie utilisées, nous veillons à une consommation selon les besoins réels en évitant le gaspillage.
- **Les matériaux** : de la même façon, nous portons une attention particulière aux fournitures de bureaux, aux produits d'entretien et aux emballages...
- **Les transports** : nous veillons à favoriser la mobilité locale par des campagnes de sensibilisation (transports en commun, covoiturage...).

o Une école offre des services :

Ceux-ci font l'objet d'une évaluation qualitative régulière.

- **La santé** : l'hygiène corporelle, l'hygiène de vie, les produits psychotropes (tabac, alcool, drogues...) font l'objet de campagnes d'information. Un comité santé se réunit régulièrement afin de promouvoir et défendre la nécessité d'une alimentation saine.
- **La communication** : des structures sont mises en place afin de faciliter et développer le dialogue et la communication entre tous les membres de l'établissement. Le projet délégués, par exemple, avec ses représentants de classes qui se réunissent régulièrement pour débattre des problèmes concernant la collectivité.

- **La sécurité** : une attention toute particulière est portée au respect des consignes et des mesures en matière de sécurité. Les exercices incendie, l'entretien et la vérification du matériel, les séances de sensibilisation et d'information ou encore la formation de personnes ressource sont des actions menées régulièrement.

o **Une école produit des déchets**

Il existe différents types de déchets et ceux-ci sont donc traités de façon appropriée.

- Les déchets courants : l'entretien et le respect des locaux ou du matériel font l'objet d'une attention de tous les instants. Nous veillons au tri correct des déchets. La sensibilisation des élèves à ce problème, la mise en place de poubelles différentes selon le type de déchet dans chacune des classes, l'instauration d'une évaluation régulière de l'efficacité du tri sous forme d'une « météo des classes » ou encore le recyclage de certains déchets dans les cours d'artisanat et artistiques permettent de gérer au mieux cet aspect du problème.
- Les déchets « spéciaux » : certains déchets sont plus particuliers à notre enseignement comme ceux liés aux cours infirmiers ou aux laboratoires, ils sont traités par des entreprises agréées, spécialisées dans le domaine et reconnues par les normes ISO.

En conclusion

Cette politique environnementale fait partie intégrante du projet d'établissement, elle rejoint la philosophie et les buts de notre enseignement. La formation de jeunes à la citoyenneté responsable et active passe également par une meilleure gestion de l'environnement et des conditions de vie.

Mons, le 25 avril 2005

La Directrice,
B. MICHEL